

Objet: réf lettres n° 665/AT.14

n°222/57. Ind.

n. 227/9.1.14
17/12/57



Monsieur l'Administrateur

En réponse à votre lettre dont l'objet en marge
j'ai l'honneur de vous faire savoir que le nommé Rafitumujinya
n'est venu qu'une fois demander sa copie de jugement le 14/9/57
à quelle date la copie lui fut remise.
^{la} Quant à ce qu'il vous a dit c'est tout à fait contraire
à vérité.

pour le Juge empêché

Le Chefier Gatera Charles